

**Compte-rendu de la réunion
du Conseil de quartier Coeur de Ville
1er octobre 2025**



Présent-e-s :

Michel PIQUET, Adjoint délégué aux finances, au développement économique et à l'intercommunalité

Adrien LARTISIEN, collaborateur du Maire d'Orchies

Martine DAMONNEVILLE-AURIAULT Présidente,

Françoise DUFOUR-BIGET, Yannick LALLEAU, Marie-Christine LEROY, Christophe MATECKI, Fabienne PIERKOT

Excusé-e-s

Carine GAU, Adjointe au Maire en charge de la démocratie locale et de la citoyenneté

Frédéric SZYMCZAK, Conseiller municipal délégué à l'animation des Conseils de quartier

Benoit BAILO, Jean-Baptiste BONTE, Serge HAUTECOEUR, Hervé LACRES, Claude ROBILLIART

1. Point sur l'organisation et le périmètre des conseils de quartier

M AURIAULT rappelle que C.AVELINE a démissionné de la Présidence du Conseil de quartier Europe en septembre dernier et a évoqué ses motivations dans un mail adressé à tous les conseillers .

Des discussions entre Mr le Maire, Y REDMANN et M AURIAULT ont permis de repérer des points d'amélioration : envoi aux présidents des conseils de quartier des avant projets des ordres du jour des conseils municipaux, meilleure communication des activités des conseils de quartier, participation en renfort de M PIQUET aux réunions des conseils de quartier.

Propositions des conseillers

- mettre en place une action en direction des habitants comme l'avait fait un conseil de quartier il y a une dizaine d'années avec une bourse aux livres,
- participer aux événements organisés à Orchies (défilé folklorique, fête des voisins ...),
- faire une double page complètement dédiée aux conseils de quartier. Une discussion s'engage pour savoir, si la page devrait être insérée ou non dans le Orchies info,
- mieux communiquer sur le rôle des conseils de quartier,
- renforcer les balades citoyennes.

M PIQUET rappelle l'indépendance des Conseils de quartier.

Concernant le périmètre des conseils de quartier, la discussion pourra être ouverte après le remplacement de Mme AVELINE comme présidente du quartier Europe.

2. Suivi des demandes antérieures des conseillers

*Stationnements gênants : vu que le problème persiste en particulier autour des établissements scolaires, les conseillers souhaitent un renforcement de la verbalisation par la police municipale.

A. LARTISIEN propose que les places de stationnement rue A. POUTRAIN soient matérialisées, là où elles ne le seraient pas, pour éviter le stationnement sur le trottoir. Il informe que l'aménagement du parking rue Wattrelot est prévu après les travaux de la médiathèque, le lieu permettant le stationnement de véhicules d'entreprise.

*Gestion des poubelles : les conseillers notent une nette amélioration, mais la rue Thieffry reste dangereuse car les trottoirs sont impraticables à cause de l'encombrement par des poubelles. La solution serait de faire un point d'apport collectif là où les habitants ne peuvent pas rentrer leurs poubelles. La communauté de communes qui gère le ramassage des déchets ne mettra en place ce système que s'il y a un volume suffisant sur toute la communauté de communes.

*Implantation par une société privée de courts de padel sur les terrains extérieurs du tennis d'Orchies ; un conseiller s'interroge sur les nuisances pour l'immeuble qui va être construit à côté rue L RUDENT. Une étude acoustique est réalisée par le porteur de projet et un mur antibruit érigé si nécessaire.

*Agrandissement de la déchetterie début 2026 : les travaux dureront probablement 2 ans et des solutions alternatives sont à l'étude (bennes, accès à d'autres déchetteries). M PIQUET informe que la communauté de communes a récupéré 1M€ de la vente des déchets de tri sélectif, ce qui indique que les habitants font bien le tri.

* Proposition d'une visite pour les conseillers de quartier d'une usine de retraitement des déchets.

3. Information sur le projet de déménagement d'ALDI

La volonté d'ALDI est de déménager rue Léon RUDENT afin d'avoir une meilleure visibilité et d'être propriétaire de leurs locaux. Cinq maisons vont être démolies. Deux réunions publiques ont eu lieu afin de présenter le projet aux habitants et de prendre en compte leurs demandes :

* deux comptages de flux ont été effectués concluant à un afflux de 17 véhicules supplémentaires par heure en moyenne. Le début de la rue sera aménagée en 3 voies, une tournant à gauche,

* parmi les 80 stationnements créés, 24 places resteront disponibles pour les riverains en dehors des heures d'ouverture du magasin ;

* la gestion des arbres, en particulier ceux le long de la départementale, se fera dans un souci de préserver un maximum de ceux existants et en lien avec une habitante spécialiste de la biodiversité.

Un conseiller constate que l'on est en pénurie de parcelles pour construire des logements. Il remarque qu'ALDI quitte une zone réservée aux commerces où on ne peut pas construire de logements et va s'installer sur des parcelles en centre-ville où l'on aurait pu en construire et se demande pourquoi ne pas rendre constructible aux logements les zones réservées aux commerces.

4. Point sur le passage à 30km/h des voiries d'Orchies

Depuis le 1er octobre, la vitesse des véhicules est limitée à 30km/h dans Orchies à l'exception des grands axes. 65 % de la Ville était déjà limitée à 30km/h mais par tronçons. Il y aura donc une plus grande lisibilité. A LARTISIEN note que cette décision a été prise suite aux nombreuses remontées des conseils de quartier et des habitants concernant les excès de vitesse.

5.Echanges sur les groupes de travail « environnement et biodiversité »

A LARTISIEN a recensé les espaces verts du Cœur de Ville (voir documents en annexe) et les a repérés en vue aérienne (voir document en annexe).

Une commission « environnement et biodiversité » mise en place par la Mairie et animée par M.DUPOIS s'est réunie le 29 septembre dernier. Didier DECRETON responsable des espaces verts de la Ville a exposé les processus appliqués à Orchies : diminution de la consommation d'eau en réduisant fortement les suspensions de plantes/diminution progressive des plantes annuelles (de 35000 à 8000)/remplacement par des plantes vivaces/mise en place de 4 types de tonte en fonction des zones. D DECRETON peut également apporter ponctuellement des conseils aux habitants.

Un conseiller remarque que la plantation de groseilliers près de la gare est un succès et suggère la plantation d'autres arbres fruitiers et l'organisation de la cueillette notamment pour les pommiers et cerisiers près de la voie verte.

Il a également été convenu que la commission soit impliquée dans le choix des arbres rue C.JEAN.

Prochaine réunion du groupe de travail des conseils de quartier sur l'environnement et la biodiversité le 6 octobre à 19H00

6. Tour d'horizon des projets et événements municipaux

M PIQUET rappelle que les élections municipales auront lieu dans 6 mois et que pour le moment aucun nouveau projet d'ampleur ne sera engagé avant cette échéance, ce qui n'empêche pas d'y travailler, à l'image du projet de restructuration des écoles Roger Salengro et Jules Ferry.

Projets en cours (voir également le compte rendu du 5 septembre 2025) :

- * L'église aura 200 ans en 2027. Des travaux de réfection (électricité, vitraux, orgue, chauffage, carillon) vont être pris en charge par la Ville avec l'aide de partenaires. Une association « Les amis de l'église » organise des événements afin de récolter des fonds.
- * Médiathèque la Malle ; deux recrutements ont été effectués, la médiathèque compte maintenant 1 responsable, 2 médiateurs et 2 agents avec la perspective d'une embauche en 2026 pour l'animation vers les publics. Ouverture au printemps 2026.

Projets à voir dans le nouveau mandat municipal

- + Restructuration des écoles pour créer un nouveau groupe scolaire avec une entrée commune et en séparant les niveaux maternelles et primaires.
- * Un audit va être fait autour de la Tour à diable classé monument historique; la maison est actuellement occupée dans le cadre d'un contrat de 3 ans par l'association PERLUETTE qui s'occupe de la lecture de la jeunesse dans la région.

7. Questions diverses

- * Un conseiller signale que le feu tricolore situé coté Intermarché empiète sur la piste cyclable.
- * Un conseiller, usager du train, signale le problème des trains bondés le matin (nouvelles rames plus petites ou hausse de la fréquentation) et souhaiterait que la Mairie remonte le problème à la Région.